



POLITIQUE  
BIOALIMENTAIRE  
2018 | 2025

PLAN D'ACTION 2018-2023

# POUR LA RÉUSSITE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

SOMMAIRE 2020

Bilan des ambitions et cibles | Synthèse des actions et mesures | Mécanisme et outils de mise en œuvre actualisés



# CONTEXTE

La Politique bioalimentaire 2018-2025 *Alimenter notre monde* a été élaborée avec la vision de développer un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré sur le territoire et engagé dans l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois.

Deux caractéristiques majeures distinguent cette politique. La première est liée au fait que les consommateurs y sont placés au cœur des priorités, car ce sont eux qui, par leurs choix et leurs attentes, déterminent ultimement le développement du secteur. La seconde réside dans l'approche qui est adoptée pour la mise en œuvre de la Politique. Cette dernière est en effet le résultat d'une collaboration avec plus de 100 partenaires du secteur bioalimentaire et plus d'une vingtaine de partenaires gouvernementaux. Conformément à cette approche, la mise en œuvre et la réussite de la Politique reposent sur une responsabilité partagée entre les partenaires et impliquent leur participation et leur engagement.

La Politique a comme ambition de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs, d'ici et d'ailleurs, et de développer un secteur bioalimentaire prospère et durable. Elle comporte sept cibles et s'articule autour de quatre grandes orientations, qui se déclinent en 16 objectifs et 69 pistes de travail.

Pour assurer le suivi opérationnel de la Politique, un secrétariat au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ainsi qu'une structure de mise en œuvre impliquant les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux ont été mis en place. De plus, deux autres outils servent au suivi, soit un plan d'action pluriannuel et des rencontres annuelles des partenaires pour faire un bilan périodique de l'état d'avancement de la démarche.

La première rencontre annuelle des partenaires, le 31 mai 2019, a marqué un premier jalon dans la démarche de mise en œuvre de la Politique. Elle a d'abord permis de tracer un bilan 2018-2019 du suivi des ambitions et de l'avancement des cibles de la Politique, puis de confirmer l'adhésion des partenaires aux mesures et aux actions qui sont prévues au Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire (Plan d'action).

Le Plan d'action constitue le produit fini de cette démarche. Il a été construit à partir des quelque [60 feuilles de route](#) des partenaires bioalimentaires, régionaux et gouvernementaux. Ces documents couvrent une période de cinq ans et pourront être révisés annuellement en fonction de l'évolution de la mise en œuvre de la Politique.

Pour consulter le Plan d'action et les feuilles de route des partenaires :  
[www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/plan-daction](http://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/plan-daction)

# AMBITIONS ET CIBLES DE LA POLITIQUE BILAN 2018-2019

---

## CONFIANCE DES CONSOMMATEURS

La première ambition consiste à maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs à l'égard des aliments et de leurs modes de production et de transformation. Le *Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments et leurs modes de production et transformation*, développé par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), constitue l'outil qui a été mis en place en vertu de la Politique afin de rester branché sur l'évolution des préoccupations et des perceptions des consommateurs. Une première lecture en 2019 a révélé que le secteur bioalimentaire québécois jouit d'une grande confiance et que la population entretient un préjugé favorable envers les aliments cultivés ou produits au Québec. Cependant, plus de la moitié des consommateurs ont mentionné qu'il y a beaucoup d'information sur les aliments, qu'elle est parfois contradictoire, et qu'ils ne savent pas laquelle choisir.

## PROSPÉRITÉ ET DURABILITÉ DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

La seconde ambition consiste à développer un secteur bioalimentaire prospère et durable. Des indicateurs économiques permettent de mesurer la performance du secteur en termes de produit intérieur brut (PIB), d'emplois, de demande alimentaire, de livraisons manufacturières et de recettes monétaires agricoles du marché. Au cours de l'année 2018, le secteur a affiché une bonne performance, bien que celle-ci ait été inférieure à ce qui avait été enregistré l'année précédente. En ce qui concerne la durabilité, un mandat a été attribué à des chercheurs pour proposer un cadre d'évaluation adapté au secteur bioalimentaire. Des indicateurs seront proposés en 2020.

Pour ce qui est des sept cibles, leur évolution en 2018 est la suivante :

Trois cibles progressent bien.

- **Investissements :**  
4,1 G\$ par rapport aux 3,9 G\$ qui avaient été projetés pour atteindre 15 G\$ en 2025.
- **Contenu québécois :**  
27,9 G\$ par rapport aux 27,1 G\$ qui avaient été projetés pour atteindre 34 G\$ en 2025.
- **Superficie en production biologique :**  
84 985 hectares (ha) par rapport aux 63 700 ha qui avaient été projetés pour atteindre 98 000 ha en 2025.

Deux cibles sont à surveiller.

- **Exportations :**  
8,6 G\$ par rapport aux 9,1 G\$ qui avaient été projetés pour atteindre 14 G\$ en 2025.
- **Écocertification des produits aquatiques :**  
La part des volumes est stable à 52 % depuis l'année 2016. Une cible de 70 % est fixée pour l'année 2025.

La définition de deux cibles est en cours.

- **Pratiques d'affaires responsables :**  
En vue d'établir une situation de départ, un sondage a été réalisé en 2019 auprès de 450 entreprises agricoles et de 400 entreprises de transformation alimentaire. Une cible sera proposée en vue de la rencontre annuelle du printemps 2020.
- **Valeur nutritive des aliments transformés :**  
Pour avoir un portrait représentatif de la situation, l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) a mesuré la valeur nutritive de cinq catégories de produits en 2019. Neuf autres catégories seront analysées en vue de la rencontre annuelle du printemps 2020.

## ACTIONS ET MESURES DES PARTENAIRES – SYNTHÈSE PAR ORIENTATION ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE

En plus de faire un suivi des ambitions et des cibles de la Politique, le Plan d'action donne un aperçu de la contribution de l'ensemble des partenaires bioalimentaires et gouvernementaux qui collaborent à la Politique. Il présente une synthèse de près de 60 feuilles de route que les partenaires ont préparées. Ces documents comprennent plus de 1 400 actions des partenaires bioalimentaires, y compris les partenaires régionaux, auxquels s'ajoutent près de 300 mesures qui sont prises par les partenaires gouvernementaux. Ces actions ont

été complétées à la lumière des thèmes qui ont été abordés avec les partenaires lors de la rencontre annuelle du 31 mai 2019. Un sondage effectué auprès des participants lors de l'événement a ainsi permis d'identifier des enjeux nécessitant des efforts accrus ou requérant une réflexion supplémentaire, en ce qui concerne les actions à privilégier pour favoriser l'atteinte des objectifs de la Politique. Regroupées en douze thèmes nommés « Travaux pour aller plus loin », les principales mesures et actions du Plan d'action sont présentées ci-après.

# ORIENTATION 1

## UNE OFFRE DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

---

### RÉGLEMENTATION SIMPLIFIÉE ET EFFICACE (VOLET ALIMENTATION)

- Modernisation de la Loi sur les produits alimentaires et les règlements afférents (en cours\*)
- Examen en vue de la révision de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (en cours)

### INFORMATION AUX CONSOMMATEURS

- Convention 2018-2020 entre le MAPAQ et Québec en forme (maintenant appelé M361) pour soutenir l'éducation et la sensibilisation des Québécois aux enjeux liés au système alimentaire durable (en cours)
- Convention 2018-2023 entre le MAPAQ et la Tablee des Chefs pour améliorer les connaissances et les compétences culinaires des jeunes et pour récupérer les surplus alimentaires au bénéfice des démunis (en cours)
- Soutien à la saine alimentation des jeunes et à la qualité nutritive des aliments au Québec - Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (en cours)
- Travaux conjoints du MAPAQ et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour contrer la fraude alimentaire (en cours)
- Travaux sur la saine alimentation par l'entremise de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) et du Comité de l'industrie de la transformation alimentaire et du MAPAQ sur l'offre alimentaire santé (en cours)
- Étude sur les outils d'information sur l'alimentation, les produits bioalimentaires et les risques alimentaires au Québec (en cours)

- Émission de télévision « Arrive en campagne » par La Coop fédérée, Agropur, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et autres partenaires (en cours)
- Portes ouvertes sur les fermes du Québec par l'UPA (en cours)
- Stratégie de valorisation des aliments biologiques québécois par la Filière biologique du Québec (en cours)

### MARCHÉ INSTITUTIONNEL ET ACHAT LOCAL

- Cadre stratégique gouvernemental pour l'accroissement des achats d'aliments québécois dans le milieu institutionnel (en élaboration\*)
- Répertoire de l'offre bioalimentaire québécoise (en élaboration)
- Convention 2018-2021 entre le MAPAQ et Aliments du Québec sur le développement des marques Aliments du Québec (en cours)
- Campagne de promotion des produits aquatiques québécois (en cours)

### EXPORTATIONS ET NORMES DES PRODUITS IMPORTÉS

- Convention 2018-2021 entre le MAPAQ et le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada pour élaborer une programmation annuelle d'activités génériques de développement des exportations et pour mettre en œuvre le programme de Soutien aux exportations bioalimentaires (en cours)
- Stratégie de croissance pour les exportations bioalimentaires (en élaboration)
- Mise en place d'un mécanisme de réception et de suivi des plaintes provenant des entreprises bioalimentaires pour non-respect des normes par des produits importés (en élaboration)

\* **En cours**, indique que l'action a débuté et **en élaboration**, indique que des travaux ont lieu pour élaborer l'action. Le Plan d'action précise les partenaires ou les groupes de partenaires responsables des actions. La feuille de route de ces partenaires ou groupes donne les détails des collaborateurs et des échéanciers prévus.

# ORIENTATION 2

## DES ENTREPRISES PROSPÈRES, DURABLES ET INNOVANTES

---

### RÉGLEMENTATION SIMPLIFIÉE ET EFFICACE (VOLET ÉCONOMIE)

- Politique gouvernementale d'allègement réglementaire et administratif – Mécanisme 2016-2020 d'examen des lois et règlements du MAPAQ (en cours)
- Simplification des formalités administratives liées au crédit de taxes foncières et à l'enregistrement des entreprises agricoles (en cours)
- Consultations gouvernementales des secteurs de la transformation alimentaire et de la restauration en vue du nouveau plan d'action en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025 (en cours)

### COMPÉTITIVITÉ DES SECTEURS – INNOVATION ET CONCERTATION

- Travaux de comités de travail et études sur la compétitivité des secteurs : maraîcher et fruitier, horticulture ornementale, serres, porc, grains (en cours)
- Planifications stratégiques sectorielles ou priorisation d'actions par les secteurs : laitier, œufs, bovins-ovins, biologique, acériculture, élevages spécialisés (en élaboration)
- Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025, Programme d'appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales et Fonds des pêches du Québec 2019-2024 (en cours)
- Appui aux activités de recherche et d'innovation au moyen des programmes Innov'Action agroalimentaire 2018-2023, Partenariat pour l'innovation en agroalimentaire 2018-2023 et Innovamer 2019-2022 (en cours)
- Mise sur pied de chaires de recherche et d'enseignement dans des domaines prioritaires définis pour répondre aux objectifs de la Politique (en cours)

### INVESTISSEMENTS ET ACCÈS AUX LEVIERS GOUVERNEMENTAUX

- Constitution de l'Équipe économique bioalimentaire Québec, qui est formée des représentants du MAPAQ, du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), d'Investissement Québec et de La Financière agricole du Québec (La FADQ) (en élaboration)
- Mise en place d'une enveloppe d'investissement agricole (en cours)
- Appui à l'investissement au moyen des programmes Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021, Soutien à l'investissement agricole en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique 2017-2023 et Appui au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales 2019-2022 (en cours)
- Amélioration des programmes de financement des investissements de La FADQ (en cours)

### GESTION DES RISQUES ET CHÂÎNES DE VALEUR

- Programmes de gestion des risques des entreprises (GRE) découlant du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023 (en cours)
- Mise en œuvre des recommandations retenues du groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte (en cours)
- Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques de La FADQ (en cours)
- Évaluations périodiques des plans conjoints par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) (en cours)
- Étude sur l'opportunité d'une appellation réservée ou d'un terme valorisant « sans OGM » (en cours)

# ORIENTATION 3

## DES ENTREPRISES ATTRACTIVES ET RESPONSABLES

---

### RÉGLEMENTATION SIMPLIFIÉE ET EFFICACE (VOLET ENVIRONNEMENT)

- Mise sur pied d'un comité stratégique en agroenvironnement et en aquaculture formé de représentants du MAPAQ et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (en cours)

### MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE

- Travaux conjoints avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) visant la mise en œuvre de solutions pour répondre aux enjeux de rareté de main-d'œuvre (en cours)
- Travaux conjoints avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) visant à mettre en œuvre les actions du Plan d'action pour la main-d'œuvre en faveur du secteur bioalimentaire (en élaboration)
- Diagnostic sectoriel des enjeux liés à la main-d'œuvre agricole établi par AGRICarrières (en cours)
- Implantation de l'unité tactique d'intervention « AGROFOR » pour le développement des fermes et l'établissement de nouveaux producteurs par des fédérations régionales de l'UPA (en cours)
- Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire 2019-2021 (en cours)
- À table! Emplois, plateforme pour valoriser les professions du secteur de la transformation alimentaire (en cours)
- Appui du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du MAPAQ en matière de santé psychologique des agriculteurs (en cours)

### DÉVELOPPEMENT, PÊCHES ET AGRICULTURE DURABLES

- Plan d'agriculture durable articulé autour d'une approche concertée pour mobiliser les entreprises agricoles dans la mise en œuvre d'actions pour protéger la santé et l'environnement (en élaboration)
- Programme Prime-Vert 2018-2023 visant à accroître l'adoption par les entreprises agricoles de pratiques agroenvironnementales respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (en cours)
- Travaux d'évaluation du Programme services-conseils 2018-2023 en vue d'accroître ses effets auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires (en cours)
- Poursuite des mesures de soutien du secteur biologique (en cours)
- Mise en place de la démarche Agriculmat des fermes adaptées pour le futur par les fédérations régionales de l'UPA et le Conseil de développement de l'agriculture du Québec (en cours)
- Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre 2018-2023 (en cours)
- Démarche d'écocertification du flétan du Groenland et du crabe des neiges des zones côtières par l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) (en cours)
- Prise en compte des besoins du secteur bioalimentaire dans le cadre des travaux sur le nouveau Plan d'électrification et de changements climatiques (en élaboration)



## GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Définition d'un chantier sur le gaspillage alimentaire afin d'établir un plan de coordination des actions des différents partenaires concernés dans le secteur bioalimentaire et au gouvernement (en élaboration)

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

- Mise en œuvre concertée du cadre d'intervention 2015-2020 de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux (en cours)

- Mise en place d'une gestion intégrée des antibiotiques pour la santé humaine et animale – Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (en cours)
- Appui à l'adoption de pratiques recommandées, notamment en matière de biosécurité – Programme intégré en santé animale du Québec (en cours)
- Plans de mesures d'urgence en santé animale (en élaboration)

# ORIENTATION 4

## DES TERRITOIRES DYNAMIQUES CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DU BIOALIMENTAIRE

---

### ACHAT LOCAL

- Convention 2018-2021 entre le MAPAQ et l'Association des marchés publics du Québec pour le développement, l'accompagnement et la promotion des marchés publics (en cours)
- Convention 2017-2020 entre le MAPAQ et l'Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand du Québec (en cours)

### PROTECTION ET VALORISATION DES TERRES AGRICOLES

- Simplification de l'administration de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles – nouveau règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot (en cours)
- Travaux d'analyse et de consultation des partenaires visant la modernisation de certains aspects du régime de protection du territoire et des activités agricoles (en cours)

- Mise en œuvre des programmes « Territoires », qui visent à appuyer le développement de territoires dynamiques : priorités bioalimentaires; relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille; drainage et chaulage (en cours)
- Préparation et réalisation des plans de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC (en cours)
- Déploiement de « L'ARTERRE » par les MRC, un service de maillage qui est axé sur le jumelage d'aspirants-agriculteurs avec des propriétaires agricoles ou fonciers et qui est coordonné par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) (en cours)
- Réalisation par des partenaires régionaux de projets d'inventaires, de caractérisation et de valorisation de terres et de bâtiments inexploités (en cours)

## FISCALITÉ FONCIÈRE AGRICOLE

- Dépôt d'un projet de loi qui vise principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (en cours)
- Formation d'un comité de suivi avec les instances municipales et le milieu agricole pour faciliter la mise en œuvre de la réforme de la taxation foncière agricole (en élaboration)

## IMPLICATION DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

- Planifications territoriales et ententes sectorielles de développement dans plusieurs régions (en cours)
- Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire dans la région de Montréal (en cours)
- Stratégies de développement des activités agricoles et agroalimentaires dans la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis (en élaboration)
- Développement de plans et d'initiatives d'agriculture urbaine par les partenaires régionaux (en cours)

# MÉCANISME ET OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

## PERSPECTIVES 2020

---

La Politique repose sur huit principes qui ont guidé son élaboration et qui constituent un cadre de référence pour sa mise en œuvre. Elle est inclusive, axée sur un dialogue permanent, misant sur une responsabilité partagée des partenaires, plurielle (diversité des attentes des consommateurs, des modèles d'affaires, des secteurs et des territoires), innovante, entrepreneuriale, renouvelable et mesurable.

Pour appuyer sa réalisation, le **mécanisme de mise en œuvre** s'articule autour des outils suivants :

- une rencontre annuelle réunissant les représentants des partenaires pour faire le bilan du Plan d'action et garder le cap sur les cibles et objectifs de la Politique;
- un plan d'action pluriannuel pour la réussite de la Politique bioalimentaire;
- des feuilles de route des partenaires qui précisent, pour chaque objectif et piste de travail de la Politique, les actions ou mesures qui sont prévues, les responsables et collaborateurs de ces actions ainsi que le calendrier de réalisation;
- une coordination interministérielle pour associer les ministères et organismes concernés dans la mise en œuvre de la Politique;
- une collaboration avec le gouvernement fédéral de façon à agir en complémentarité;
- un processus d'examen des lois et des règlements qui encadrent le secteur bioalimentaire;
- un cadre financier pluriannuel établi lors de la planification budgétaire du gouvernement;
- une révision des plans stratégiques du MAPAQ et des organismes qui sont sous la responsabilité du ministre (réalisée en 2019 par le MAPAQ, La FADQ et le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV));
- une révision quinquennale de la Politique pour en assurer l'actualisation et la pérennité.

**Le Secrétariat de la Politique bioalimentaire**, mis en place au MAPAQ, est responsable de coordonner la mise en œuvre de la Politique, notamment de voir à :

- l'organisation des rencontres de suivi et de la rencontre annuelle des partenaires;
- l'élaboration, la mise à jour et le suivi du Plan d'action;
- la coordination des relations avec les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux;
- la préparation des bilans et suivis nécessaires pour établir les progrès de la Politique.

**Une structure de mise en œuvre** qui permet d'impliquer l'ensemble des partenaires, regroupés et travaillant de la façon suivante :

- Les [partenaires bioalimentaires](#) déploient des feuilles de route préparées par les groupes suivants : Consommateurs, Tertiaire, Production-transformation, Filières sectorielles (11 secteurs), Territoires (partenaires régionaux) et Organisations associées.
- Les [partenaires gouvernementaux](#) ont des feuilles de route précisant la contribution du MAPAQ et des quelque vingt ministères et organismes concernés, auxquels s'ajoutent une collaboration avec les principales organisations concernées du gouvernement fédéral.

**Des cadres de travail avec les partenaires** qui font appel à deux approches :

- Pour les groupes de [partenaires bioalimentaires](#), l'approche préconisée est la tenue de réunions de travail pour le suivi et la mise à jour de leur feuille de route, l'établissement de priorités annuelles et la préparation d'un bilan en vue de la rencontre annuelle des partenaires. Les modalités de fonctionnement sont appliquées avec flexibilité, de manière à tenir compte des particularités de chacun des groupes.
- Pour les [partenaires gouvernementaux](#), deux formules sont utilisées. La première prend la forme d'un cadre de collaboration ou de travaux conjoints formalisés avec les ministères qui contribuent de façon majeure à la Politique, notamment le MSSS, le MELCC, le MEI et le MTESS. Pour les autres ministères et organismes, des échanges bilatéraux, au niveau sous-ministériel, sont prévus afin d'assurer le suivi des collaborations et des feuilles de route.

## L'amélioration des outils de mise en œuvre

Durant la rencontre annuelle du 31 mai 2019, les partenaires ont été invités à se prononcer sur les améliorations à apporter au mécanisme de mise en œuvre de la Politique. Sur les quatre types d'améliorations sondés auprès des participants, les moyens suivants sont mis de l'avant :

- Ajout d'indicateurs de progrès quant aux objectifs de la Politique :  
proposition d'une liste d'indicateurs par objectif pour consultation des partenaires concernés, selon une approche de coconstruction;
- Outil de partage d'information entre les partenaires :  
mise en place d'une plateforme informationnelle et collaborative pour améliorer le partage d'information entre les partenaires de la Politique;
- Communication coordonnée avec le grand public et outils de dialogue avec les consommateurs :  
réalisation d'études pour avoir une meilleure connaissance des besoins d'information des consommateurs et pour cerner leurs attentes afin de mieux communiquer avec eux.

## Un cadre financier

Pour réaliser le Plan d'action, le MAPAQ bénéficie d'un cadre financier constitué des sommes qui ont été annoncées dans les discours sur le budget des mois de mars 2018 et 2019. À cela s'ajoutent les sommes provenant du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023, du Fonds des pêches 2019-2024 ainsi que des sommes accordées en vertu d'autres politiques gouvernementales. Avec les budgets récurrents (réels et projetés) du MAPAQ et des organismes relevant de la responsabilité du ministre, près d'un milliard de dollars par année sur cinq ans sont consacrés pour la réussite de la Politique bioalimentaire.

## Deuxième rencontre annuelle des partenaires

La rencontre est prévue au printemps 2020, et les principales étapes qui conduiront à celle-ci sont les suivantes :

- Mise en œuvre des actions qui sont prévues dans les feuilles de route des partenaires (2019-2020);
- Opérationnalisation des « travaux pour aller plus loin » (à la suite des votes du 31 mai 2019);
- Bilan des actions menées par les groupes de partenaires en vue de la rencontre annuelle (hiver 2020).

La présente publication a été rédigée par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation.

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le présent document a été publié en version papier en quantité limitée. Seule la version électronique, qui se trouve dans le site Web du gouvernement du Québec est maintenant accessible : [www.quebec.ca](http://www.quebec.ca).

Dépôt légal 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN 978-2-550-85600-9 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-85601-6 (PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2020**

---

ALIMENTER  
**NOTRE  
MONDE**